

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2016**  
**Séance ordinaire n° 9/2016**

**Présents** : ARANEO Christine, CARTAL Aimé, DEPLACE Chantal, JENESTE Alain, BEURRIER Jean-Michel, AUNOS Daniel, BAJARD Marie Noëlle, CHARRONDIERE Magalie, Jocelyne THEVENOUX, MATICHARD Franck CATHELAND Germaine, DUMAS Mickaël, BOURLIERE Claudine, FERON William.

**Absent** : LIVET Julien

**Secrétaire de Séance** : AUNOS Daniel

**Date de la convocation** : 22/10/2016

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 30 septembre 2016 est approuvé.

### **Intercommunalité**

1. Projet éolien : une réunion a eu lieu sur la commune d'Urbise avec les propriétaires des terrains susceptibles de recevoir les éoliennes. Quelques propriétaires ne sont pas très ouverts à ce projet.
2. PLU Intercommunal : Mme le Maire informe les conseillers que la loi ALUR permet aux EPCI de prendre la compétence PLU, et doivent donc établir un PLUI à partir de 2017. Si les communes ne se prononcent pas à ce sujet, cette compétence sera automatiquement transférée à l'EPCI. Les communes qui seraient opposées à ce transfert doivent se prononcer entre le 26/12/2016 et le 26/03/2017. Pour que ce projet de PLUI ne soit pas réalisé il faut que 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population de l'EPCI soient contre. Si cette compétence venait à être transférée à Roannais Agglomération, les communes ne seraient plus maîtres de leur territoire. Cette question sera mise à l'ordre du jour du conseil municipal de janvier 2017 pour vote.
3. Syndicat des eaux de la Teyssonne : le compte rendu du comité syndical du 12 octobre dernier a été envoyé par mail à tous les conseillers.

### **PLU**

4. Enquête publique : elle débute le 31 octobre pour prendre fin le 1<sup>er</sup> décembre. 4 permanences sont prévues avec le commissaire enquêteur. Un courrier a été envoyé aux propriétaires des terrains concernés par les OAP envisagées. Mme le Maire liste les avis des personnes publiques associées que nous avons reçus. A l'issue de l'enquête publique, la commune a la possibilité de modifier le PLU en fonction des avis des PPA ou des demandes des administrés.
5. Droit de préemption : Après lecture de Mme le Maire des déclarations d'intention d'aliéner, le conseil municipal ne souhaite pas préempter sur les parcelles AB603/40 sises 21 Ancienne RN7, et AB618 sise Rue Lépine.

### **Finances**

6. Décisions modificatives : Mme le Maire rappelle que le conseil municipal a approuvé les travaux d'extension Basse Tension pour les propriétés HOUSSIN et SEULLIET, le changement des ballons fluo aux Pierrières ainsi que l'installation de prises supplémentaires pour les illuminations de Noël. Elle rappelle également que tous travaux réalisés par le SIEL doivent être amortis. A cet effet, le conseil municipal approuve la décision modificative présentée :

▪ D 2041583-289 : Travaux SIEL	+ 10 567 €
▪ D 2313 – 283 : Accessibilité des bâtiments	- 10 567 €
▪ D 6811 – 042 : Amortissement travaux SIEL	+ 51 703 €
▪ R 28041583-040 : Amortissement travaux SIEL	+ 51 703 €

### **Bâtiments**

7. Restaurant scolaire : Mme le Maire présente aux conseillers le visuel pour la faïence de la cuisine ainsi que celui du bardage extérieur. Les conseillers demandent un autre visuel du bardage avec 3 couleurs et une descente en escalier sur les côtés du bâtiment.
8. Réseau de chaleur : Mme le Maire présente le plan du projet de la chaufferie dans l'ancien dépôt voirie. L'estimation du coût de location au SIEL de la chaufferie est de 19649 € par an. Mme le Maire donne lecture de la convention du SIEL qui est approuvée à l'unanimité.
9. Bar Restaurant : toujours en attente de l'étude de faisabilité.
10. Ruine Picard : Mme le Maire donne lecture du mail envoyé de Monsieur Peillon à Mme Francisco (mail de novembre 2015 resté sans réponse !). Monsieur Peillon nous propose, tout comme Mme Troncy, une co-maitrise

d'œuvre avec Mme Poussin. Le conseil ne se prononce pas sur le choix du maître d'œuvre, mais souhaite relancer Mme Francisco sur le projet que Monsieur Peillon lui propose.

11. Préau école maternelle : les travaux sont réalisés mais ne nous conviennent pas esthétiquement.
12. Salle des Jeunes : Monsieur Beurrier donne lecture du devis d'installation d'un évier de Mr Serre : 1026,19 € ttc. Il rappelle celui de Mr Dupuy 1111,81 € ttc. Le conseil municipal approuve le devis de Monsieur DUPUY (11 pour, 3 abstentions).
13. Logements ancienne école : L'isolation des escaliers du logement de Mme Lacroze est terminée. Monsieur Beurrier informe que les radiateurs des logements de Mme Lacroze et Mme Da Costa sont sous-dimensionnés. Des devis ont été demandés à Messieurs Bailly et Dupuy. Le conseil municipal approuve ces travaux à l'unanimité.
14. Travaux logements communaux : dans le cadre du PLH de Roannais Agglomération, la commune peut solliciter un fonds de concours pour les travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité. Le conseil municipal souhaite donc solliciter Roannais Agglomération dans ce cadre, pour les travaux réalisés dans les logements de Mme Lacroze, Mme Vial et Mme et Mr Benafroukh.
15. Logement ancienne mairie : l'appartement vide sera loué à Mme Rannaud en janvier 2017. Il convient donc d'installer des meubles de cuisine.
16. Monument aux morts : Mme le Maire informe que nous avons reçu le compte rendu de visite de Monsieur Sauvage, Conservateur des monuments historiques, qui nous recommande de faire appel à un architecte du patrimoine qui établira un diagnostic et proposera les solutions techniques les plus adaptées. Cette étude ainsi que les travaux pourront être subventionnés par le Ministère de la Culture au taux moyen de 25 %. Un contact sera pris avec un architecte.

### **Voirie**

17. Parking des Gouttes : Monsieur Jeneste donne lecture de l'estimation pour les travaux : 4758 € ht. Un nouveau chiffrage sera demandé.
18. Illuminations de Noël : Le conseil municipal approuve la pose de nouvelles prises pour les illuminations.
19. Stationnement rue du commerce : Messieurs Lassakeur et Bayon demandent à la commune de changer les places devant leurs commerces en arrêt minute afin de faciliter l'accès des personnes âgées. Le conseil municipal décide de créer une place arrêt minute.
20. Panneau lumineux : Mme Sage, représentant l'entreprise ID System, est venue sur place pour définir l'emplacement le mieux adapté. Ce panneau serait installé derrière la haie dans la cour de l'ancienne mairie. Coût du panneau 6981 € HT. Mme le Maire demande l'avis du conseil sur l'installation d'un tel panneau. Après discussion, le conseil approuve à la majorité (10 pour, 4 contre).
21. Divers : Mme Catheland demande où en est la fabrication du panneau « plan de la commune » ?

### **Ecole, sports, loisirs**

22. Bulletin municipal : une première réunion organisée avec la commission a décidé de mettre en avant les « commerces de bouche » de la commune. Prochaine réunion le 7 novembre.
23. Bibliothèque : Mme Deplace fait le bilan de l'assemblée générale de l'association. Les adhésions sont en baisse, la cotisation reste inchangée à 4 €. Une exposition est organisée du 25 au 27 novembre sur la Loire. L'association demande s'il est possible de racheter des petits fauteuils pour enfants ; accordé à l'unanimité.
24. Projet City Stade : en attente du devis

### **Culture**

25. Bilan du spectacle ODLATSA : 64 entrées adultes 512 € ; 8 entrées enfants 32 € ; 99 € buvette soit 643 € recettes. Coût spectacle 2200 €. Subvention du Département 1320 €.

### **Personnel**

26. Contrat aidé : Mme le Maire informe que Mme Masetto a été recrutée pour une durée de 6 mois.

### **Questions diverses**

27. Conseil municipal : la séance du mois de décembre aura lieu le jeudi 15 à 19h30.

Séance levée à 23h50